

Compétences attendues à la fin du premier cycle dit « Bac de transition »

A la fin du 1^{er} cycle, l'étudiant doit être capable :

1. de *produire* (instrument, voix et écriture) en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
2. de *comprendre* et de *manipuler* les éléments constitutifs des systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : *écouter, déchiffrer* et *retranscrire* par un système de notation ;
3. d'*analyser* et de *mettre en œuvre des outils* permettant une analyse au service de l'interprétation des œuvres ;
4. d'*établir* des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des œuvres et de *développer* un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
5. de *travailler* en ensembles et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe ;
6. de *s'orienter* dans la littérature et la documentation musicales, d'*apprécier* les différents supports en mettant en œuvre des démarches analytiques et de *faire des choix* pertinents ;
7. d'*acquérir une maîtrise suffisante* de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

CF	
<i>Le grade de bachelier est décerné aux étudiants qui :</i>	<u>Domaine Musique :</u> <i>Compétences attendues à la fin du premier cycle dit « Bac de transition » :</i>
A : ont acquis des connaissances approfondies et des compétences dans un domaine de travail ou d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation de niveau d'enseignement secondaire supérieur. Ce domaine se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des publications scientifiques ou des productions artistiques ainsi que sur des savoirs issus de la recherche et de l'expérience ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. de <i>produire</i> (instrument, voix et écriture) en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de sa créativité et d'autonomie ; 2. de <i>comprendre</i> et de <i>manipuler</i> les éléments constitutifs des systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : <i>écouter, déchiffrer</i> et <i>retranscrire</i> par un système de notation ; 3. d'<i>analyser</i> et de <i>mettre en œuvre des outils</i> permettant une analyse au service de l'interprétation des œuvres ; 4. d'<i>établir</i> des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des œuvres et de <i>développer</i> un intérêt pour d'autres champs
B : sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences dans le cadre d'une activité socio-professionnelle ou de la poursuite d'études et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des raisonnements, des argumentations et des solutions à des problématiques ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. de <i>produire</i> (instrument, voix et écriture) en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de sa créativité et d'autonomie ; 2. de <i>comprendre</i> et de <i>manipuler</i> les éléments constitutifs des systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : <i>écouter, déchiffrer</i> et <i>retranscrire</i> par un système de notation ; 3. d'<i>analyser</i> et de <i>mettre en œuvre des outils</i> permettant une analyse au service de l'interprétation des œuvres ; 4. d'<i>établir</i> des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des œuvres et de <i>développer</i> un intérêt pour d'autres champs musicaux ; 5. de <i>travailler</i> en ensembles et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe ; 6. de <i>s'orienter</i> dans la littérature et la documentation musicales, d'<i>apprécier</i> les différents supports en mettant en œuvre des démarches analytiques et de <i>faire des choix</i> pertinents.

<p>C : sont capables de collecter, d'analyser et d'interpréter, de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine d'études — en vue de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques qui intègrent une réflexion sur des questions sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques ;</p>	<p>3. <i>d'analyser et de mettre en œuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des œuvres ;</i> 4. <i>d'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des œuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;</i> 6. <i>de s'orienter dans la littérature et la documentation musicales, d'apprécier les différents supports en mettant en œuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents.</i></p>
<p>D : sont capables de communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des idées, des problèmes et des solutions, selon les standards de communication spécifiques au contexte ;</p>	<p>1. <i>de produire (instrument, voix et écriture) en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;</i> 5. <i>de travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe ;</i> 7. <i>d'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.</i></p>
<p>E : ont développé les stratégies d'apprentissage qui sont nécessaires pour poursuivre leur formation avec un fort degré d'autonomie.</p>	<p>1. <i>de produire (instrument, voix et écriture) en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;</i> 3. <i>d'analyser et de mettre en œuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des œuvres ;</i> 6. <i>de s'orienter dans la littérature et la documentation musicales, d'apprécier les différents supports en mettant en œuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents.</i></p>